

# **REGLEMENT**

## **Commune :**

Article 1: Cette randonnée est touristique. Il ne sera publié aucun temps ni aucun classement.

Article 2: Cette manifestation est ouverte à toute personne en bonne santé licenciée ou non. Les participants de moins de 18 ans devront avoir une autorisation parentale. Les moins de 16 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure tout au long de la randonnée. Article 3: Les organisateurs déclinent toutes responsabilités civiles ou pénales en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victimes du fait de leur participation à cette randonnée.

Par l'acceptation de ce règlement, les participants s'engagent à ne pas poursuivre pénalement ou civilement les organisateurs en cas d'accident.

Article 4: Le participant s'engage sous son entière responsabilité. Il doit s'être assuré auprès de son médecin que son état de santé lui permet de participer à la randonnée et de parcourir la distance qu'il a choisi. Il décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas de problème de santé.

Article 5: Ne sont acceptés que les vélos ou les tandems munis de tous les accessoires imposés par le Code de la Route.

Article 6: Les organisateurs ne sont en rien responsables du matériel des participants. En cas de vol, accident, casse ou perte, la responsabilité de l'Asso cyclotourisme ne saurait en aucun cas être engagée.

Article 7: Les participants autorisent l'organisateur à les prendre en photo et renoncent à faire valoir tout droit à l'image. Ils autorisent la publication de ces photos sur le site de l'association et leur utilisation possible sur des affiches ou tracts pour des manifestations futures. Article 8: Toute participation nécessite l'acceptation du présent règlement. Cette acceptation est validée par la signature ci-dessous.

## **Signature :**